

# Maitriser la durée du travail

2 j (14 heures)

Ref : APDT

## Public

Assistante et gestionnaire du personnel

## Pré-requis

Aucun

## Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue  
Questionnaire préalable de positionnement  
Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif  
Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

## Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur  
Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires  
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage  
Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires  
Attestation de fin de formation

## Objectifs

- Connaître la législation en vigueur sur la durée du travail afin de sécuriser son application
- Gérer et suivre efficacement la durée du travail dans votre entreprise
- Choisir les options les plus pertinentes en matière d'aménagement du temps de travail
- Répondre aux salariés et aux organismes de contrôle
- Mettre en place des solutions de gestion sécurisées des temps de travail

## Programme détaillé

### LA DUREE DU TRAVAIL

---

- Durée du travail légal
- Temps de travail effectif
- Durées maximales de travail

## **LES CONVENTIONS DE FORFAIT**

---

Hebdomadaire ou mensuelle  
En heures annuelles  
En jours annuels

## **LES AMENAGEMENTS DU TEMPS DE TRAVAIL**

---

Sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année  
Le régime supplétif

## **LES HEURES SUPPLEMENTAIRES**

---

Décompte (cas classique, convention de forfait, aménagement du temps de travail)  
Indemnisation : paiement ou repos compensateur de remplacement  
Contingent annuel et contrepartie obligatoire en repos

## **LES TEMPS PARTIELS**

---

Les heures complémentaires  
L'accomplissement régulier des HC  
Le complément d'heures

## **CONTROLE DE LA DUREE DU TRAVAIL**

---

Obligation de contrôle des heures  
Qui a le droit d'accès aux documents de décompte ?  
Les risques encourus

---